

## DEFINITIONS INTOX

Traduction effectuée par L. Lefèbre, M. Mathieu, A. Nantel, M.O. Rambourg Schepens, Mars 2000

### DEFINITIONS GENERALES

**Agent** (*Agent*)

Substance ou objet d'origine naturelle ou synthétique qui peut être toxique pour un organisme vivant.

**Antidote** (*Antidote*)

Toute substance administrée spécialement dans le but de contrecarrer les effets toxiques d'un poison.

**Liste de termes autorisés** (*Authority list*)

Liste de termes contrôlés utilisés par le système INTOX pour la saisie des données ainsi que leur recherche. Certaines listes fournies par INTOX sont fixées et ne peuvent pas être modifiées ; cependant, chaque centre a la possibilité de développer localement d'autres listes de termes autorisés.

**Cas** (*Case*)

Dossier ou enregistrement d'une exposition potentielle ou réelle à un agent. Chaque dossier ou enregistrement de cas contient des informations obtenues au cours d'une ou plusieurs demandes.

**Demande** (*Communication*)

Interaction entre un centre anti-poisons et l'un de ses interlocuteurs. N.B. Une demande peut être un appel téléphonique, un fax, un télex, une lettre, un contact personnel direct, un courrier électronique ou tout autre moyen, et peut entrer ou sortir du centre anti-poisons.

**Numéro de la demande** (*Communication number*)

Numéro unique qui identifie chaque Communication. INTOX attribue ces numéros automatiquement, et ceux-ci ne peuvent pas être changés.

**Entité** (*Entity*)

Ce qui peut entrer dans le corps humain ou animal. Ce peut être soit une substance ou un produit ou une classe de substances ou de produits.

**Incident** (*Incident*)

Événement conduisant à une exposition potentielle ou réelle. Un incident peut impliquer plusieurs victimes (p.ex. contamination d'un produit, incendie, déversement, éruption volcanique, floraison d'algues).

**Demandeur** (*Interlocutor*)

Personne qui communique avec un centre anti-poisons. Un interlocuteur est toujours un individu.

**Organisation** (*Organization*)

Tout groupe d'individus liés par une fonction commune qui entre en contact avec un centre anti-poisons.

**Intoxication** (*Poisoning*)

Condition clinique causée par une exposition à un agent à des doses considérées comme étant toxiques.

**Produit** (*Product*)

Substance ou préparation (mélange de substances) mise sur le marché, habituellement connue sous une désignation unique ou un nom commercial.

**Demande d'information** (*Request*)

Toute demande générale qui n'est pas reliée à un cas ou à un incident spécifique.

**Risque** (*Risk*)

Probabilité d'un patient de présenter un effet non désiré suite à l'exposition à un agent.

**Substance** (*Substance*)

Composant chimique ou pharmaceutique de synthèse ou d'origine naturelle ou biologique, produit par un organisme tel qu'une plante ou animal.

**Traitement** (*Treatment*)

Intervention à visée thérapeutique.

**MODE DE DEMANDE** (*Method of communication*)**Demande entrante** (*Incoming (communication)*)

Demande vers le centre.

**Demande sortante** (*Ongoing (communication)*)

Demande émanant du centre.

**Appel téléphonique** (*Telephone Call*)

Communication orale transmise par le biais d'un téléphone.

**Courrier** (*Mail*)

Toute forme de communication reçue sous forme écrite ou imprimée.

**Lettre** (*Letter*)

Communication écrite ou imprimée adressée à une personne, une société etc., habituellement envoyée par la poste sous enveloppe.

**Fax/Télex** (*Fax/Telex*)

Communication écrite ou imprimée transmise par moyen électronique et imprimée par télécopieur ou télex.

**E-mail** (*E-Mail*)

Communication électronique transmise et lue par ordinateur.

**Questionnaire** (*Questionnaire*)

Série de questions sur un formulaire, soumise à un individu ou à un certain nombre de personnes dans le but de recueillir des informations précises.

**Contact personnel direct** (*Personal Contact*)

Rencontre physique entre le demandeur et le personnel du centre anti-poisons.

**Autre** (*Other*)

Tout mode de demande non mentionné ci-dessus.

**DEGRÉ D'URGENCE DE LA DEMANDE** (*Status of communication*)**Urgent** (*Emergency*)

Demande qui, selon les critères du centre anti-poisons, nécessite une réponse rapide.

**Non-urgent** (*Non-emergency*)

Toute demande autre qu'une demande urgente.

**Inconnu** (*Unknown*)

Demande pour laquelle le degré d'urgence n'est pas connu.

## **MOTIF DE LA DEMANDE** (*Main reason for communication*)

### **Cas** (*Case*)

Dossier ou enregistrement d'une exposition potentielle ou réelle à un agent. Chaque dossier ou enregistrement de cas contient des informations obtenues au cours d'une ou plusieurs demandes.

### **Incident** (*Incident*)

Événement conduisant à une exposition potentielle ou réelle. Un incident peut impliquer plusieurs victimes (ex. contamination d'un produit, incendie, déversement, éruption volcanique, floraison d'algues).

### **Demande d'information** (*Request*)

Demande d'information générale qui n'est pas reliée à un cas ou à un incident spécifique.

#### **Information sur les produits non pharmaceutiques** (*Information on Non Pharmaceutical Agent*)

Demande d'information générale sur un produit autre qu'un médicament, non reliée à un incident.

#### **Information sur les produits pharmaceutiques et autres produits médicinaux** (*Information on Pharmaceuticals and Other Medicinal Agents*)

Demande d'information sur l'usage thérapeutique d'un produit pharmaceutique.

#### **Information pour éducation** (*Information for Education*)

Demande d'information non reliée à un incident, devant être utilisée à des fins éducatives.

#### **Information pour prévention** (*Information for Prevention*)

Demande d'information non reliée à un incident, devant être utilisée à des fins d'activités ou de programmes de prévention des intoxications.

#### **Information pour raisons médico-légales** (*Information for Medico-Legal Purposes*)

Demande d'information pour utilisation à des fins médico-légales.

#### **Information sur d'autres sujets** (*Information on other Topics*)

Demande d'information d'ordre toxicologique général, exemple information générale sur le traitement des intoxications.

#### **Information pour assurance qualité** (*Information for Quality Assurance*)

Demande d'information ayant pour but l'assurance qualité ou le contrôle de qualité interne.

#### **Information non toxicologique** (*Information for Non-Poisons Information*)

Demande d'information générale d'ordre non toxicologique.

#### **Analyse** (*For Analyses*)

Demande d'information concernant les analyses toxicologiques effectuées par le laboratoire.

#### **Antidote** (*For Antidotes*)

Demande de fourniture d'antidotes ou demande d'information sur les antidotes.

#### **Identification** (*For Identification*)

Demande d'identification d'un *agent* d'après ses caractéristiques physiques et/ou son nom.

### **Autre** (*Other*)

Demande qui n'entre pas dans une autre catégorie (à éviter si possible).

## **TYPE DE DEMANDEUR** (*Category of Interlocutor*)

### **Personnel de santé** (*Health Personnel*)

Personne travaillant dans un service de santé et qui appelle dans le cadre de ses fonctions.

**Médecin** (*Physician*)

Personne qualifiée pour l'exercice de la médecine.

**Personnel médical, non médecin** (*Non-Physician, medical*)

Personne possédant une qualification professionnelle ou technique mais qui n'est pas un médecin.

**Employés de bureau** (*Clerical staff*)

Personne effectuant un travail de bureau dans un service de santé.

**Personnel vétérinaire** (*Veterinary Personnel*)

Personne qui travaille dans un service de soins médicaux pour animaux.

**Autre professionnel** (*Other Personnel*)

Toute personne qui appelle dans le cadre de ses fonctions.

**Coroner/médecin légiste** (*Coroner/Medical Examiner*)

Personne chargée par l'administration publique des investigations relatives à la mort subite, violente ou suspecte d'un individu.

**Travailleur social** (*Social Worker*)

Personne dont le travail consiste à essayer de soulager les conditions de vie des personnes à faibles revenus, des personnes âgées et des malades mentaux, et à surveiller et améliorer les conditions de vie des enfants.

**Personnel des services d'urgence** (*Emergency Service Personnel*)

Personne intervenant dans les situations d'urgence pour protéger la communauté.

**Personnel des forces armées** (*Armed forces personnel*)

Membre des forces militaires d'une nation ou d'un ensemble de nations : y compris l'armée de terre, de mer, de l'air ou des forces armées équivalentes.

**Personnel des institutions gouvernementales** (*Government Agencies Personnel*)

Personne travaillant dans un service d'une institution dépendant d'un gouvernement.

**Travailleur de l'éducation** (*Educational Worker*)

Personne travaillant dans un établissement d'enseignement.

**Professionnel de la communication** (*Media Worker*)

Personne qui travaille pour un mass média.

**Représentant légal** (*Legal Representative*)

Personne ayant l'autorité légale pour agir en nom et place d'une autre personne ou organisation dans tout processus légal.

**Représentant d'industrie ou de commerce** (*Industrial/Commercial Representative*)

Personne agissant pour le compte ou parlant au nom d'une société.

**Représentant syndical** (*Trade Union Representative*)

Personne agissant pour le compte ou parlant au nom d'un syndicat.

**Membre d'une famille** (*Family member*)

Un proche parent, en particulier grands-parents, père et mère, fils et filles, conjoints, frères et sœurs.

**Victime/patient** (*Victim/patient*)

Personne intoxiquée ou suspectée de l'être.

**Autre type de demandeur** (*Other category of interlocutor*)

Personne qui contacte le centre anti-poisons pour des raisons non professionnelles, et qui n'est pas mentionnée ci-dessus.

**Type de demandeur inconnu** (*Unknown category of interlocutor*)

Interlocuteur dont la qualité n'a pas été déterminée par le personnel du centre anti-poisons, soit parce qu'on ne lui a pas demandé, soit parce qu'il a refusé de donner l'information.

**LIEU DE L'INCIDENT/LOCALISATION DU DEMANDEUR** (*Location of incident/interlocutor*)

**Foyer et Environs** (*Home and Surroundings*)

Tout type de maison, immeuble à logement, pension, caravane ou bateau utilisé comme habitation, comprenant éventuellement jardin, cour, allée, voie d'accès, escalier, clôture. N.B. Comprend escaliers extérieurs, cage d'escalier, garage, abri de jardin, serre, remise. Il ne s'agit pas obligatoirement de l'habitation du patient. Inclut toute résidence permanente ou transitoire (pour personnes âgées, pour étudiants). Ceci exclut les hôtels, les hôpitaux, les établissements de soins pour personnes âgées, prisons.

**À l'intérieur** (*Indoor*)

Pas en plein air.

**À l'extérieur** (*Outdoor*)

En plein air.

**Lieu de Travail** (*Workplace*)

Lieu où s'exerce l'activité professionnelle.

**Usine** (*Factory*)

Etablissement industriel employant des machines, destiné à transformer des matières premières ou des produits semi-finis en produits finis, ou à produire de l'énergie.

**Atelier** (*Workshop*)

Petit établissement de fabrication, réparation ou maintenance, y compris réparation automobile.

**Site agricole/horticole** (*Agricultural/Horticultural Workplace*)

Lieu où est pratiqué l'agriculture ou l'horticulture, y compris terres agricoles, serres, pépinières, jardins maraîchers.

**Laboratoire** (*Laboratory*)

Local équipé pour faire des recherches scientifiques, des analyses biologiques, des essais industriels, des travaux photographiques, etc. Y compris laboratoire dans une organisation commerciale, exclut les laboratoires de centres anti-poisons, d'école ou d'hôpitaux.

**Bureau** (*Office*)

Lieu de travail des employés d'une administration, d'une entreprise, tel les gens d'affaires, les employés de secrétariat, etc.

**Plate-forme pétrolière** (*Oil Rig/Well*)

Site équipé pour l'extraction du pétrole.

**Autre** (*Other*)

Lieu de travail non mentionné ci-dessus.

**Site médical – Hôpital** (*Medical – Hospital*)

Clinique ou établissement de soins ou de santé hébergeant temporairement des patients.

**Consultations externes** (*Outpatient facility*)

Endroit où les patients s'adressent pour le diagnostic et le traitement des maladies sans occuper un lit.

**Etablissement d'hospitalisation** (*Inpatient facility*)

Endroit où les patients sont admis pour le diagnostic et le traitement des maladies.

**Maison de repos/établissement de soins pour personnes âgées/hospice** (*Nursing home/Hospice*)

Etablissement d'hébergement pour les convalescents, handicapés, malades incurables ou personnes âgées qui nécessitent des soins infirmiers.

**Unité spécialisée** (*Specialised Unit*)

Toute unité spécialisée pour le traitement de base des intoxications telles une unité de soins intensifs, une unité de toxicologie clinique, une unité de soins intensifs pédiatriques, un centre anti-poison. Aussi, toute unité pour le traitement secondaire des intoxications telles une unité psychiatrique ou une unité de transplantation.

**Laboratoire** (*Laboratory*)

Endroit équipé pour effectuer un travail scientifique ou analytique.

**Pharmacie** (*Pharmacy*)

Lieu où les médicaments sont préparés ou dispensés.

**Services** (*Amenities*)

Lieu où l'on fournit des services au public tels que cafétéria, boutique, etc.

**Autre** (*Other*)

Tout lieu d'un établissement de soins ou de santé non mentionné ci-dessus.

**Site médical – non hospitalier** (*Medical – Non-Hospital*)

Une clinique ou un établissement de soins et de traitement, sans hébergement.

**Clinique médicale/Cabinet de généraliste** (*Primary Health Care Service/General Practice*)

Lieu de traitement qui comprend le cabinet du médecin, la salle d'attente et les bureaux, ainsi que les locaux réservés au personnel soignant.

**Service de santé publique** (*Public Health Service*)

Organisation fournissant des soins de santé préventive à une communauté d'individus.

**Pharmacie (communautaire)** (*Community Pharmacy*)

Lieu de délivrance de médicaments sous la responsabilité d'un pharmacien. Ce n'est PAS un magasin qui vend des médicaments en dehors du contrôle d'un pharmacien.

**Cabinet de Consultation Privé** (*Private Consulting Room*)

Lieu de consultation ou salle d'attente d'un praticien privé, ne faisant pas partie d'un hôpital. Ceci peut être une unité mobile de traitement mais pas une ambulance.

**Ambulance** (*Ambulance*)

Véhicule spécial utilisé pour le transport des patients par voie de terre, mer ou air.

**Laboratoire** (*Laboratory*)

Endroit équipé pour effectuer un travail scientifique ou analytique, y compris laboratoire dans une organisation commerciale, excluant les laboratoires de centres anti-poison, d'école ou d'hôpitaux.

**Autre** (*Other*)

Autre site médical non hospitalier non mentionné ci-dessus.

**Clinique vétérinaire** (*Veterinary Clinic*)

Etablissement de soins pour les animaux.

**Centre antipoison** (*Poisons Centre*)

Centre spécialisé dans la prise en charge des intoxications et qui peut comprendre un ou plusieurs des services suivants : information, soins, laboratoire.

**Etablissement d'éducation** (*Educational Establishment*)

Lieu d'enseignement, d'apprentissage et d'instruction.

**Edifice public** (*Enclosed Public Space*)

Edifice accessible au public : par exemple, un magasin, une bibliothèque, une banque, un hôtel, une salle de sport, stationnement/garage intérieur, endroit servant aux loisirs, à la détente, aux activités sociales, ou au culte, excluant les écoles et tout autre établissement éducatif.

**Magasin** (*Shop*)

Lieu où l'activité principale est la vente directe au public.

**Centre de loisirs** (*Leisure Facility*)

Lieu où le public se rend pour se relaxer ou se distraire.

**Gares** (*Transport Building*)

Point d'accès pour le déplacement des passagers et des biens tels que gare ferroviaire, aéroport, gare routière.

**Autres** (*Other*)

Autre édifice public non mentionné ci-dessus.

**Espace ouvert** (*Open Space*)

Lieu en plein air non couvert.

**Terrain** (*Land*)

Espace de terre déterminé.

**Plan d'eau** (*Inland Water*)

Espace d'eau localisé à l'intérieur des terres, loin de la mer.

**Rivière/Canal** (*River/Canal*)

Cours d'eau naturel qui se jette dans un autre cours d'eau ou voie, souvent navigable, creusée par l'homme.

**Source/Puits** (*Spring/well*)

Eau qui sort de terre naturellement ou trou profond en terre pour tirer de l'eau.

**Mer/Océan** (*Sea/ocean*)

Vaste étendue d'eau salée qui entoure les continents.

**Mode de Transport** (*Mode of Transport*)

Moyen par lequel les individus ou les objets sont transportés, sauf ambulance.

**Transport Routier** (*Road Transport*)

Moyen de déplacement qui emprunte une voie publique ou privée tel une automobile, un camion ou un bus.

**Transport Ferroviaire** (*Rail Transport*)

Moyen de déplacement qui emprunte une voie de chemin de fer, tel le train.

**Transport par Air** (*Air Transportation*)

Moyen de déplacement qui emprunte une voie aérienne tel un avion, un hélicoptère ou un ballon à air chaud.

**Transport par voie d'eau** (*Waterway/Sea transport*)

Moyen de déplacement dans un véhicule qui navigue sur l'eau.

**Autre** (*Other*)

Moyen de déplacement par un mode de transport non mentionné ci-dessus.

**Prison** (*Prison*)

Lieu où l'on détient les personnes condamnées ou en instance de jugement.

**Base Militaire** (*Military base*)

Lieu où les formations militaires sont stationnées, hébergées ou entraînées

**Autre** (*Other*)

Lieu d'un incident ou localisation d'un interlocuteur non mentionné ci-dessus.

**Inconnu** (*Unknown*)

Lieu d'un incident ou localisation d'un interlocuteur non identifié par le personnel du centre

**CATEGORIE DE LIEU** (*Category of Location*)**Rural** (*Rural*)

Relatif à la campagne, à la vie à la campagne ou à la ferme.

**Urbain** (*Urban*)

Relatif à une municipalité ou à une ville.

**Suburbain** (*Suburban (peri-urban)*)

Relatif à la banlieue ou périphérie immédiate de la ville.

**CIRCONSTANCES DE L'EXPOSITION/DE L'INCIDENT** (*Circumstances of exposure/incident*)**Accidentel** (*Unintentional*)

Exposition ou incident, quelle que soit la voie, survenant par hasard, sans aucune intention de causer du tort.

**Accidentel** (*Accidental*)

Exposition ou incident non volontaire, non spécifié ci-dessous. La plupart des intoxications involontaires de l'enfant font partie de cette catégorie.

**Professionnel** (*Occupational*)

Exposition ou incident survenant lorsque la victime est au travail et que le toxique en cause fait partie du procédé de travail ou que l'exposition résulte du procédé du travail.

**Environnemental** (*Environmental*)

Exposition ou incident passif non professionnel, résultant de la pollution de l'air, de l'eau ou du sol. Le contaminant peut être naturel ou synthétique.

**Accident de transport** (*Transport Accident*)

Exposition ou incident non professionnel survenant lors d'un accident de transport (collision, choc, etc.) où il y a libération de substances chimiques. (ex. déversement, explosion).

**Incendie** (*Fire*)

Exposition ou incident non professionnel survenant lorsque des produits de combustion sont libérés pendant une conflagration (ex. destruction par le feu d'une habitation ou d'un véhicule).

**Erreur thérapeutique** (*Therapeutic Error*)

Exposition ou incident résultant de l'utilisation incorrecte d'un médicament par erreur, ce médicament ayant été administré par du personnel médical ou non.

**Erreur d'utilisation** (*Misuse*)

Exposition ou incident résultant de l'utilisation accidentelle non appropriée ou incorrecte d'une substance non pharmaceutique. L'erreur d'utilisation accidentelle diffère du mauvais usage intentionnel du fait que l'exposition n'était pas planifiée ou prévue par le patient.

**Intoxication alimentaire** (*Food Poisoning*)

Exposition ou incident résultant de l'ingestion d'aliments contaminés par des agents toxiques incluant les micro-organismes pathogènes et/ou leurs produits métaboliques.

**Autre** (*Other*)

Exposition ou incident dont on sait qu'il n'est pas intentionnel et qui n'est pas mentionné ci-dessus. L'utilisation de cette catégorie doit être évitée si possible.

**Inconnu** (*Unknown*)

Exposition ou incident dont on sait qu'il n'est pas intentionnel et sur lequel on ne dispose d'aucune information complémentaire.

**Volontaire** (*Intentional*)

Exposition ou incident, quelle que soit la voie, qui résulte d'un acte délibéré.

**Suicide** (*Suicide*)

Exposition ou incident au cours de laquelle la victime a l'intention d'exposer gravement sa vie ou de se donner la mort. Cette catégorie devrait également être utilisée pour les tentatives de suicide où la victime n'a pas l'intention de mourir.

**Mésusage intentionnel** (*Misuse*)

Exposition ou incident résultant de l'utilisation volontairement non appropriée ou incorrecte d'une substance pour des raisons autres que la recherche d'effets psychotropes.

**Toxicomanie** (*Abuse*)

Exposition délibérée à une substance susceptible d'engendrer un état de dépendance psychique ou physique, par une personne déjà dépendante ou dans le but d'obtenir des effets euphorisants ou psychotropes.

**Intention malveillante/criminelle** (*Malicious/Criminal*)

Cette catégorie est utilisée pour une exposition ou incident où des patients sont victimes d'autres personnes qui ont l'intention de leur causer du tort (ou un incident où il y avait intention de causer du tort)

**Avortement** (*Abortion*)

Exposition ou incident résultant d'une tentative de provoquer une interruption volontaire de grossesse, soit par la femme enceinte elle-même ou par un tiers avec le consentement de la femme enceinte.

**Autre** (*Other*)

Exposition ou incident dont on sait qu'il est intentionnel et qui n'est pas spécifié ci-dessus. Cette catégorie doit être évitée si possible.

**Inconnu** (*Unknown*)

Exposition ou incident dont on sait qu'il est intentionnel et sur lequel on ne dispose d'aucune information complémentaire.

**Effet indésirable** (*Adverse Reaction*)

Effet non désiré d'un médicament, d'un aliment ou d'un autre agent survenant lors de l'usage normal du produit.

**Effet indésirable d'un médicament** (*Drug*)

Réponse nocive et inattendue à un médicament qui survient aux doses normalement utilisées chez l'humain pour la prophylaxie, le diagnostic et le traitement des maladies ou pour modifier une

fonction physiologique. Cette catégorie doit aussi être utilisée pour décrire les interactions médicamenteuses non désirées.

**Effet indésirable d'un aliment** (*Food*)

Réponse nocive et inattendue à un aliment qui survient après l'ingestion ou un autre type d'exposition et, où l'effet observé n'est pas le résultat de la contamination de l'aliment par un agent toxique ou pathogène.

**Autre effet indésirable** (*Other*)

Réponse nocive et inattendue à un agent (plante, produit ménager) qui ne résulte pas de toxicomanie, du mauvais usage intentionnel ou d'une intoxication aiguë.

**Autre** (*Other*)

Circonstance d'exposition qui n'est pas mentionnée dans les catégories ci-dessus. Cette catégorie doit être évitée si possible.

**Inconnu** (*Unknown*)

Exposition où les circonstances ne sont pas connues.

**GROUPE DE POPULATION**

**Famille** (*Family*)

Groupe social composé des parents, de leurs enfants et de leur parenté.

**Foyer/maisonnée** (*Household*)

Ensemble des personnes qui vivent dans une même maison. N'inclut pas des personnes présentes dans la maison mais qui n'y vivent pas (ex. baby sitter/gardiennne, employée de maison).

**Institution** (*Institution*)

Groupe de personnes appartenant à un organisme ou une collectivité fondé dans un but spécifique, en vue de satisfaire des intérêts collectifs, tel une école ou un autre établissement d'éducation, une prison ou une base militaire mais excluant une maisonnée.

**Institution d'éducation** (*Educational*)

Groupe d'individus rassemblés dans des secteurs bien définis d'édifices et/ou de terrains dans le but d'acquérir ou de dispenser des connaissances de façon systématique.

**Institution militaire** (*Military*)

Membres et employés des forces armées qui travaillent et/ou vivent ensemble dans des bâtiments et/ou terrains bien définis (caserne, base).

**Institution correctionnelle** (*Correctional*)

Groupe d'individus vivant dans des bâtiments et/ou terrains bien définis qui ont reçu une sentence d'emprisonnement ou qui ont été accusés de crime et sont dans l'attente d'un procès, ainsi que le personnel chargé de leur surveillance.

**Professionnel** (*Occupational*)

Personnes exerçant une occupation, une profession, un métier ou un commerce communs.

**Géographique** (*Geographical*)

Personnes localisées dans une zone définie, telle une rue, une municipalité, un champs, un parc, une vallée. Ceci exclut une maisonnée, une entreprise ou une institution.

**Ethnique** (*Ethnic*)

Personnes de même origine raciale ou culturelle.

**Animal** (*Animal*)

Groupe d'animaux. Peut comprendre plus d'une espèce.

**Autre (Other)**

Tout groupe d'humains ou d'animaux non mentionné ci-dessus.

**GROUPE D'ÂGE (Age Category)**

**Nouveau-né (Neonate)**

Enfant né depuis moins de 4 semaines.

**Prématuré (Pre-term)**

Né avant la 37<sup>ième</sup> semaine de gestation.

**Nouveau-né à terme (Full-term neonate)**

Né après le début de la 38<sup>ième</sup> semaine de gestation.

**Nourrisson (Infant)**

4 semaines – 12 mois.

**Bébé marcheur (Toddler)**

1-4 ans

**Enfant (Child)**

5-14 ans

**Adolescent (Adolescent)**

15-19 ans

**Adulte (Adult)**

20-74 ans

**Personne âgée (Elderly)**

>75 ans

**ETAT CIVIL (Marital Status)**

*Note: La décision concernant la sélection du terme ne requiert pas de preuve de l'état civil du patient ; elle reflète généralement la description faite par le patient lui-même. Dans certains pays, des couples de même sexes peuvent se considérer comme mariés après une cérémonie ou une procédure d'enregistrement même si cela n'est pas conforme à la compréhension habituelle de la notion de mariage.*

**Célibataire (Single)**

Personne qui ne vit pas actuellement avec un partenaire marital.

**Jamais marié(e) (Never Married)**

Personne qui n'a jamais été uni par un mariage religieux ou civil et qui n'a pas de contrat qui le lie à une autre personne en tant que mari ou femme.

**Séparé(e) (Separated)**

Personne qui est actuellement encore marié mais qui ne vit plus avec son partenaire marital.

**Divorcé(e) (Divorced)**

Personne dont le mariage a été dissout par un procédé judiciaire ou accepté par la coutume et qui n'est pas remariée.

**Veuf/veuve (Widowed)**

Personne dont le partenaire marital est décédé et qui n'est pas remariée.

**Marié(e) (Married)**

Personne qui est unie par un mariage religieux et/ou civil, ou qui a un contrat qui le lie à une autre personne en tant que mari ou femme, et qui est encore dans cette relation et vit avec son conjoint.

**Inconnu (Unknown)**

Personne dont le statut marital n'est pas connu.

**GROSSESSE (Pregnant)**

**Non (No)**

Il est confirmé que la patiente n'est pas enceinte.

**Oui (Yes)**

Il est confirmé que la patiente est enceinte à l'aide d'un test de grossesse ou d'un examen clinique.

**1<sup>er</sup> Trimestre (1<sup>st</sup> Trimester)**

La grossesse a 12 semaines ou moins.

**2<sup>ième</sup> Trimestre (2<sup>nd</sup> Trimester)**

La grossesse a entre 12 et 24 semaines.

**3<sup>ième</sup> Trimestre (3<sup>rd</sup> Trimester)**

La grossesse a entre 25 et 36 semaines.

**Trimestre incertain (Trimester uncertain)**

Le stade exact de la grossesse est inconnu.

**Incertaine (Uncertain)**

La patiente peut être enceinte mais le diagnostic n'a pas été confirmé. La patiente peut avoir manqué une période menstruelle mais aucun test de grossesse n'a été effectué.

**Inconnu (Unknown)**

On ne sait pas s'il y a grossesse ou non.

**OCCUPATION (Occupation)**

**Aucune (None)**

Personne qui n'a pas actuellement d'emploi rémunéré ou bénévole.

**Sans emploi (Unemployed)**

Personne en âge de travailler mais actuellement sans travail.

**Retraité (Retired)**

Personne qui a atteint la fin de sa vie professionnelle et qui ne travaille pas actuellement.

**Femme au foyer, homme au foyer (Housewife, Househusband)**

Femme ou homme qui s'occupe d'un foyer pour ses enfants et son conjoint.

**Travailleur agricole (Agricultural worker)**

Personne dont le métier est de cultiver la terre, de pratiquer l'élevage.

**Travailleur de l'industrie (Industrial worker)**

Personne travaillant à l'extraction, au traitement et à la fabrication de matériels en grande ou petite quantité.

**Artisan** (*Cottage industry worker*)

Personne travaillant dans une entreprise de petite taille située dans sa propre habitation, utilisant souvent son propre équipement.

**Commerçant** (*Commercial*)

Personne achetant, vendant ou échangeant des marchandises, des denrées ou des services.

**Services** (*Services*)

Personne dont le travail est de procurer un service autre que des biens matériels à d'autres personnes.

**Etudiant** (*Student*)

Personne qui suit un programme d'études dans une institution scolaire.

**Autre** (*Autre*)

Personne dont le travail n'est pas mentionné dans les catégories ci dessus.

**Inconnu** (*Unknown*)

Catégorie à utiliser lorsque l'occupation n'est pas connue.

**TRAITEMENT** (*Treatment*)

Une intervention à visée thérapeutique.

**Aucun** (*None*)

Absence d'intervention à but thérapeutique par le personnel médical ou non médical.

**Refusé** (*Refused*)

Intervention à but thérapeutique proposée mais refusée par le patient ou son représentant légal.

**Dilution** (*Dilution*)

Administration d'eau ou de liquide destinée à diminuer la concentration d'une substance.

**Agent neutralisant** (*Neutralising Agent*)

Tout agent utilisé pour rendre chimiquement neutre une autre substance.

**Décontamination gastro-intestinale** (*Gastrointestinal decontamination*)

Procédé destiné à réduire l'absorption par le tractus gastro-intestinal d'une substance ingérée.

**Aspiration gastrique** (*Gastric aspiration*)

Procédé destiné à retirer des liquides de l'estomac en les aspirant par un tube.

**Lavage gastrique** (*Gastric lavage*)

Procédé destiné à évacuer le contenu de l'estomac en administrant puis en aspirant un liquide par une sonde nasogastrique ou orogastrique.

**Vomissements provoqués** (*Induced emesis*)

Procédé destiné à évacuer le contenu de l'estomac en induisant des vomissements.

**Vomissements provoqués – Ipéca** (*Induced emesis – Ipecac*)

Vomissements induits par administration orale de sirop d'Ipéca.

**Vomissements provoqués – Autre** (*Induced emesis – Other*)

Vomissements provoqués par tout moyen autre que l'administration d'Ipéca.

**Charbon activé - Dose unique** (*Activated charcoal –single dose*)

Charbon activé administré, en une seule dose, par la bouche ou par une sonde naso- ou orogastrique dans le but thérapeutique d'empêcher l'absorption d'une ou plusieurs substance(s) ingérée(s).

**Charbon activé - Dose répétée** (*Activated charcoal – additional dose(s)*)

Charbon activé administré à raison de deux ou plusieurs doses, par la bouche ou par une sonde naso- ou orogastrique, lors d'une intoxication aiguë, dans le but thérapeutique d'empêcher l'absorption d'une ou plusieurs substance(s).

**Terre de Foulon** (*Fuller's Earth*)

Argile composée de silicate d'aluminium poreux administrée par la bouche ou par une sonde naso- ou orogastrique dans le but thérapeutique d'empêcher l'absorption d'une ou plusieurs substances ingérées.

**Cholestyramine** (*Cholestyramine*)

Résine échangeuse d'anions administrée par la bouche ou par une sonde naso- ou orogastrique dans le but thérapeutique d'empêcher l'absorption d'une ou plusieurs substances ingérées.

**Autre adsorbant** (*Other adsorbents*)

Tout autre adsorbant non mentionné ci-dessus administré par la bouche ou par une sonde naso- ou orogastrique dans le but thérapeutique d'empêcher l'absorption d'une ou plusieurs substances ingérées.

**Purgatif** (*Cathartics*)

Administration orale d'un agent thérapeutique destiné à accélérer le transit intestinal. Exemples : sorbitol, mannitol, citrate ou sulfate de magnésium.

**Lavage/irrigation intestinale totale** (*Whole bowel irrigation*)

Procédé destiné à accélérer l'élimination d'une substance du tractus gastro-intestinal, en administrant par voie orale ou par sonde naso- ou orogastrique, de grands volumes de liquide isotonique. Le liquide est généralement une solution de polyéthylène glycol et d'électrolytes.

**Extraction endoscopique** (*Endoscopic removal*)

Retrait d'un objet du tractus gastro-intestinal ou de l'arbre bronchique par des techniques endoscopiques.

**Décontamination externe** (*External decontamination*)

Procédé destiné à enlever une substance de la peau et des muqueuses externes telles que les yeux.

**Décontamination cutanée** (*Skin decontamination*)

Toute technique destinée à éliminer une substance de la surface cutanée.

**Lavage oculaire** (*Irrigation of eyes*)

Procédé destiné à éliminer une substance de l'œil en utilisant de grands volumes de liquide.

**Traitement symptomatique et de soutien** (*Symptomatic and supportive care*)

Tout traitement effectué dans le but de soulager les symptômes d'une intoxication et à maintenir ou restaurer les fonctions vitales du patient.

**Liquide - électrolytes par voie orale** (*Fluids-electrolytes, oral*)

Tous types de liquides ou d'électrolytes administrés par la bouche.

**Liquide - électrolytes par voie IV** (*Fluids-electrolytes, i.v.*)

Tous types de liquides administrés par voie intraveineuse.

**Oxygène normobare** (*Oxygen, normobaric*)

Oxygène administré à pression atmosphérique

**Oxygène, hyperbare** (*Oxygen, hyperbaric*)

Oxygène administré à pression supérieure aux conditions atmosphériques normales.

**Pansement digestif**(*Demulcents*)

Substance administrée dans le but de soulager les symptômes de l'irritation œsophagienne et/ou gastrique. Exemples : blanc d'œuf et lait.

**Transfusion** (*Transfusion*)

Introduction de sang total ou d'éléments sanguins directement dans le flux sanguin.

**Réchauffement** (*Warming*)

Modalité de traitement ayant pour but d'augmenter la température corporelle pour la ramener à la normale.

**Refroidissement** (*Cooling*)

Modalité de traitement ayant pour but de diminuer la température corporelle pour la ramener à la normale.

**Alimentation entérale** (*Enteral nutrition*)

Administration d'éléments nutritifs par le canal alimentaire (par sonde endogastrique).

**Alimentation parentérale** (*Parenteral nutrition*)

Administration d'éléments nutritifs par une voie autre que le canal alimentaire, tel que sous-cutanée, intraveineuse, intramusculaire, intradermique.

**Intubation** (*Intubation*)

Introduction endo-trachéale d'un tube semi-rigide dans le but de maintenir ou restaurer la fonction respiratoire.

**Ventilation artificielle** (*Artificial Ventilation*)

Ensemble des techniques, manuelles ou instrumentales, destinées à rendre la ventilation spontanée plus efficace, ou à se substituer à elle en cas de défaillance trop prononcée.

**Massage cardiaque externe** (*Cardiac massage external*)

Compression intermittente du cœur par application d'une pression externe de la main appliquée sur la partie inférieure du sternum

**Massage cardiaque interne** (*Cardiac massage internal*)

Massage manuel direct du cœur après une thoracotomie latérale gauche.

**Stimulateur cardiaque** (*Pacemaker*)

Dispositif utilisé pour stimuler les contractions du muscle cardiaque, par des impulsions électriques . Il peut émettre des stimuli à un rythme fixe et constant ou à demande en fonction des besoins du patient.

**Défibrillation** (*Defibrillation*)

Interruption d'une fibrillation ventriculaire ou auriculaire, par un choc électrique.

**Alcalinisation plasmatique** (*Alkalinisation (plasma)*)

Procédé pour augmenter le pH du plasma, habituellement au moyen de l'hyperventilation ou par administration de bicarbonates.

**Réanimation, non-précisé** (*Resuscitation, unspecified*)

Procédés non précisés ayant pour but de restaurer les fonctions vitales.

**Autre** (*Other*)

Tout traitement symptomatique ou de soutien, non mentionné ci-dessus.

**Inconnu** (*Unknown*)

Tout traitement symptomatique ou de soutien non décrit par l'interlocuteur.

**Epuration** (*Enhanced elimination*)

Procédé destiné à évacuer un agent de l'organisme après son absorption.

**Charbon activé, dose multiple** (*Activated charcoal, multiple dose*)

Charbon activé administré à raison de deux ou plusieurs doses, par la bouche ou par une sonde naso- ou orogastrique, lors d'une intoxication aiguë, dans le but thérapeutique d'accélérer l'élimination d'une ou plusieurs substance(s).

**Modification de la diurèse** (*Modified diuresis*)

Procédé destiné à favoriser l'élimination d'une substance en augmentant le débit urinaire ou en modifiant le pH de l'urine.

**Hémodialyse** (*Haemodialysis*)

Méthode assurant la fonction rénale par circulation extra-corporelle du sang à travers des membranes semi-perméables permettant ainsi l'extraction des petites molécules selon un gradient osmotique.

**Dialyse péritonéale** (*Peritoneal dialysis*)

Technique de dialyse utilisant la membrane péritonéale.

**Exsanguino-transfusion** (*Exchange transfusion*)

Technique consistant à substituer au sang circulant du patient une quantité équivalente de sang provenant de donneurs compatibles..

**Hémoperfusion** (*Haemoperfusion*)

Fixation des toxines sur des adsorbants (filtre de charbon, résine) placés sur le trajet du sang dans une circulation extracorporelle.

**Plasmaphérèse** (*Plasmapheresis*)

Prélèvement de sang suivi d'une centrifugation séparant les composants cellulaires qui sont ensuite réinjectés.

**Hémofiltration** (*Haemofiltration*)

Utilisation de techniques d'ultrafiltration dans le but d'éliminer un excès de produits métaboliques normaux ou de substances toxiques du sang.

**Hyperventilation** (*Hyperventilation*)

Procédé qui permet d'augmenter la ventilation dans le but de favoriser l'élimination pulmonaire de certains agents fortement volatils.

**Antidote**

Toute substance administrée pour contrecarrer de façon spécifique les effets toxiques d'un poison

**Antivenin** (*Antivenom/antivenin*)

Antitoxine spécifique d'un venin, par exemple un venin de serpent

**Antitoxine** (*Antitoxins*)

Préparation injectable contenant des anticorps dirigés contre une toxine spécifique.

**Consultation spécialisée** (*Specialist consultation*)

Discussion du cas ou renvoi vers à un autre spécialiste i.e. un expert dans une discipline médicale spécifique.

**Autre** (*Other*)

Tout autre procédé utilisé pour le traitement d'un patient et non défini par ailleurs dans cette liste.

**Inconnu** (*Unknown*)

Tout procédé pour lequel l'information disponible est insuffisante pour pouvoir le classer.

**INTERVENANT** (*Treatment Provider*)

**Médecin** (*Physician*)

Personne légalement autorisée à exercer la médecine.

**Personnel soignant, non médecin** (*Health-care personnel, non-physician*)

Personne qui n'est pas médecin mais qui a reçu une formation spécifique en soins cliniques. Exemple : infirmier, pharmacien, personnel paramédical, vétérinaire, spécialiste d'un centre antipoison.

**Personnel non soignant** (*Non Health-care personnel*)

Personne n'ayant pas reçu de formation spécifique en soins cliniques.

**LIEU DE TRAITEMENT** (*Location of Treatment*)

**Lieu d'intoxication** (*Location of poisoning*)

Lieu où s'est produit l'incident.

**Pendant le transport** (*During transportation*)

Pendant le transport par air, terre ou mer entre le lieu d'incident et un autre lieu de traitement.

**Etablissement de santé** (*Health Institution*)

Etablissement où des soins médicaux généraux sont administrés, excluant les unités spécialisées.

**Dispensaire/centre soins** (*Health center*)

Etablissement directement impliqué dans les soins médicaux mais ne disposant pas de service d'hospitalisation.

**Consultations externes** (*Outpatient facility*)

Endroit où les patients s'adressent pour le diagnostic et le traitement des maladies sans occuper un lit.

**Etablissement d'hospitalisation** (*Inpatient facility*)

Endroit où les patients sont admis pour le diagnostic et le traitement des maladies.

**Service spécialisé** (*Specialised Unit*)

Tout service spécialisé pouvant être sollicité dans le traitement primaire des intoxications tel que les unités de soins intensifs, services de toxicologie clinique, unités de soins intensifs pédiatriques, centres antipoison, ainsi que tout service de traitement secondaire tel que service de psychiatrie ou de transplantation.

**Clinique vétérinaire** (*Veterinary clinic*)

Institution spécialisée dans les soins et traitements des animaux malades ou blessés.

**Autre** (*Other*)

Tout lieu de traitement non inclus dans les catégories ci-dessus.

**Inconnu** (*Unknown*)

Lieu de traitement n'ayant pas été identifié par le personnel du centre antipoison, soit parce que l'information n'a pas été demandée, soit parce que l'interlocuteur l'ignorait ou a refusé de la communiquer.

**RISQUE D'INTOXICATION**

**Note explicative** : le risque est la probabilité que le patient ait été intoxiqué suite à l'exposition à un agent.

**Risque nul** (*No Risk*)

Probabilité nulle que le patient ait été intoxiqué. Exemple : il n'y a pas eu d'exposition.

**Risque faible** (*Minimal Risk*)

Faible probabilité que le patient soit intoxiqué si aucune mesure n'est prise pour atténuer l'exposition.

**Risque modéré** (*Moderate Risk*)

Il existe une probabilité que le patient soit intoxiqué si aucune mesure n'est prise pour atténuer l'exposition.

**Risque élevé** (*High Risk*)

Il existe un risque élevé que le patient soit intoxiqué si aucune mesure n'est prise pour atténuer l'exposition.

**Intoxication certaine** (*Established Poisoning*)

Le patient présente des signes ou symptômes concordant avec l'exposition, ou les analyses du laboratoire la confirment.

**GRAVITE**

(Voir *IPCS/EC/EAPCCT Poisoning Severity Score*)

**Nulle** (*None*)

Absence de signe ou symptôme.

Vagues symptômes jugés sans relation avec l'intoxication.

**Faible** (*Minor*)

Symptômes légers, transitoires et disparaissant spontanément.

**Modérée** (*Moderate*)

Symptômes prononcés ou prolongés.

**Grave** (*Severe*)

Symptômes sérieux ou mettant en jeu le pronostic vital.

**Fatale** (*Fatal*)

**EVOLUTION**

**Guérison totale** (*Full recovery*)

Récupération sans séquelle.

**Guérison totale retardée** (*Full but delayed recovery*)

Récupération sans séquelle, lorsque la guérison n'est pas immédiate : par exemple, résolution des troubles hépatiques après un surdosage en paracétamol.

**Séquelles** (*Sequelae*)

Toute incapacité qui subsiste après l'incident.

**Mort** (*Death*)

Arrêt définitif de toutes les fonctions vitales.

**Imputable directement**

Le décès est le résultat direct de l'action toxique du ou des agents.

**Imputable indirectement**

Le décès est dû à un événement qui, sans avoir été directement causé par l'agent toxique, ne se serait pas produit en l'absence de l'exposition à celui-ci ; exemple, décès résultant d'une insuffisance respiratoire consécutive à une fausse route.

**Non imputable**

Le décès n'est dû en aucune façon à l'agent toxique.

**Inconnu** (*Unknown*)

Le devenir de l'intoxication est inconnu.

**TYPE D'EXPOSITION**

**Aiguë** (*Acute*)

Exposition de durée relativement courte à un agent, exemple : 24 h.

**Unique** (*Single*)

Exposition unique ou continue à un agent sur une courte période, exemple : 24 h.

**Répétée** (*Repeated*)

Expositions multiples à un agent sur une courte période, exemple : 24 h avec possibilité d'accumulation.

**Chronique** (*Chronic*)

Exposition continue ou répétée sur une longue période : plus de 24 h.

**Aiguë dans un contexte d'intoxication chronique** (*Acute on chronic*)

Exposition aiguë lorsqu'il existe déjà une exposition chronique au même produit.

**Inconnu** (*Unknown*)

**VOIE D'EXPOSITION**

Note : voie d'exposition ne signifie pas nécessairement voie d'absorption.

**Ingestion** (*Ingestion*)

Prise, par la bouche ou par le nez, d'un agent qui est par la suite avalé.

**Inhalation** (*Inhalation*)

Prise d'un agent en inspirant par la bouche ou le nez et qui pénètre dans les voies respiratoires.

**Cutanée** (*Cutaneous*)

Contact d'un agent avec la peau.

**Oculaire** (*Ocular*)

Contact d'un agent avec l'œil.

**Auriculaire** (*Otic/Aural*)

Contact d'un agent avec l'oreille.

**Morsure** (*Bite*)

Introduction ou possible introduction d'un agent toxique dans les tissus par les mâchoires (dents, crocs) d'un animal.

**Piqûre** (*Sting*)

Introduction ou possible introduction d'un agent toxique dans les tissus par les parties piquantes de certains animaux ou plantes.

**Injection** (*Injection*)

Introduction d'un agent à travers la peau par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen ou instrument mécanique.

**Sous-cutanée** (*Subcutaneous*)

Introduction d'un agent sous la peau par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Intramusculaire** (*Intramuscular*)

Introduction d'un agent dans un muscle par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Intraveineuse** (*Intravenous*)

Introduction d'un agent dans une veine par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Intra-artérielle** (*Intraarterial*)

Introduction d'un agent dans une artère par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Intra-oculaire** (*Intra-ocular*)

Introduction d'un agent dans l'humeur vitrée de l'œil par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Intrathécale** (*Intrathecal*)

Introduction d'un agent dans l'espace sous-arachnoïdien de la moelle épinière par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Intracardiaque** (*Intracardiac*)

Introduction d'un agent dans une cavité cardiaque par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Péritonéale** (*Peritoneal*)

Introduction d'un agent dans la cavité abdomino-pelvienne par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Autre** (*Other*)

Introduction d'un agent dans un tissu, organe ou cavité non mentionnés ci-dessus, par l'intermédiaire d'une aiguille ou de tout autre moyen mécanique.

**Muqueuse** (*Mucosal*)

Exposition à un agent par l'intermédiaire d'une muqueuse.

**Buccale** (*Buccal*)

Exposition de la muqueuse de la cavité de la bouche à un agent lorsque celui-ci n'est pas avalé.  
Note : ce terme devrait être utilisé pour désigner une exposition oro-pharyngée.

**Conjonctivale** (*Conjunctival*)

Exposition des membranes conjonctives.

**Nasale** (*Nasal*)

Exposition de la muqueuse du nez à un agent lorsque celui-ci n'est pas inhalé.

**Rectale** (*Rectal*)

Exposition de la muqueuse du rectum (portion distale du gros intestin) à un agent.

**Sublinguale** (*Sublingual*)

Exposition de la muqueuse située sous la langue à un agent lorsque celui-ci n'est pas avalé.

**Vaginale** (*Vaginal*)

Exposition de la muqueuse du vagin à un agent.

**Urétrale** (*Urethral*)

Exposition de la membrane de l'urètre à un agent.

**Transplacentaire** (*Placental*)

Passage d'un agent du sang maternel au sang fœtal par l'intermédiaire du placenta.

**Autre (Other)**

Introduction d'un agent dans l'organisme par une voie non mentionnée ci-dessus.

**Inconnue (Unknown)**

Introduction d'un agent dans l'organisme par une voie inconnue.

**CATEGORIE LEGALE DU PRODUIT (Product Legal Category)**

Note: Il s'agit d'une liste interne avec quelques entrées suggérées. Les définitions pour ces entrées sont données ci-dessous. Certaines de ces catégories ne seront pas applicables dans tous les pays et les centres anti-poisons devraient les modifier en conséquence, en s'assurant de bien définir chaque nouvelle entrée.

**Médicament sur ordonnance (Prescription Only Drug/Medicine)**

Produit médicamenteux qui ne peut être obtenu que grâce à une ordonnance, écrite ou verbale, établie par un professionnel de la santé habilité.

**Médicament à prescription restreinte (Special Prescription Only Drug/Medicine)**

Classe de produits médicamenteux ne pouvant être prescrits que par des praticiens désignés. Ceci exclut les "substances contrôlées".

**Médicament sans ordonnance (Non Prescription Drug/Medicine)**

Produit médicamenteux pouvant être délivré sans prescription.

**Stupéfiant (Controlled Substance)**

Produits médicamenteux dont l'obtention ou l'utilisation sont restreints par voie réglementaire car ils peuvent entraîner une dépendance physique ou psychique.

**Substance illicite (Illegal Drug/Substance)**

Droque ou substance dont la détention ou l'usage sont interdits par la loi.

**Inconnu (Unknown)**

Produit dont la catégorie légale est inconnue.

**Autre (Other)**

Produit qui ne rentre dans aucune autre catégorie légale.

**MENTIONS LEGALES DU PRODUIT RELATIVES A LA SECURITE**

Note: Il s'agit d'une liste interne avec quelques entrées suggérées. Les définitions pour ces entrées sont données ci-dessous. Certaines de ces catégories ne seront pas applicables dans tous les pays et les centres anti-poisons devraient les modifier en conséquence, en s'assurant de bien définir chaque nouvelle entrée.

**Étiquetage (Product Labelling)**

Produit devant être légalement étiqueté d'une façon définie. Note : une étiquette est toute information imprimée écrite, graphique ou autre fixée sur le contenant ou accompagnant un produit.

**Conditionnement (Product Packaging)**

Produit devant être légalement emballé une façon définie. Note : le conditionnement peut décrire le contenant le plus proche du produit ou tout autre contenant intérieur ou extérieur. Il inclut le système de fermeture. Exemple : un emballage protégé-enfants peut être obligatoire pour certains produits.

**Stockage (Product Storage)**

Produit devant être légalement stocké d'une façon définie. Exemple : le stockage dans un local ou une armoire fermés à clef peut être exigé pour certains produits à des fins de sécurité.

## **RISQUES ET CONTRE-INDICATIONS D'UN PRODUIT**

### **Non classé** (*Not classified*)

Substance qui, inhalée, ingérée ou absorbée par voie cutanée est peu susceptible d'entraîner des effets nocifs pour l'organisme.

Alternativement : agent dont la DL 50 orale chez le rat est supérieure à 2 000 mg/Kg de poids - CE.

### **Nocif** (*Harmful*)

Substance qui, inhalée, ingérée ou absorbée par voie cutanée peut présenter des risques limités pour la santé.

Alternativement : agent dont la DL 50 orale chez le rat est comprise entre 200 et 2 000 mg/Kg de poids - CE.

### **Toxique** (*Toxic*)

Substance qui, inhalée, ingérée ou absorbée par voie cutanée peut entraîner d'importants risques aigus ou chroniques pour la santé, voire la mort.

Alternativement : agent dont la DL 50 orale chez le rat est comprise entre 25 et 200 mg/Kg de poids - CE.

### **Très toxique** (*Very toxic*)

Substance qui, inhalée, ingérée ou par pénétration cutanée peut entraîner des risques extrêmement importants aigus ou chroniques, voire la mort.

Alternativement : agent dont la DL 50 orale chez le rat est inférieure à 25 mg/Kg de poids - CE.

### **Corrosif** (*Corrosive*)

Toute substance détruisant les tissus par contact direct.

### **Irritant** (*Irritant*)

Toute substance dont le contact immédiat, prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses entraîne une réaction inflammatoire.

### **Explosif** (*Explosive*)

Substance solide ou liquide (ou mélange de substances) capables par eux-mêmes de produire, lors d'une réaction chimique, de grands volumes de gaz à température, pression ou vitesse susceptibles d'entraîner des dommages. Les substances pyrotechniques sont incluses même si elles ne produisent pas de gaz.

### **Comburant** (*Oxidising*)

Substance qui, bien que n'étant pas nécessairement combustible par elle-même, peut, soit par production d'oxygène ou par un procédé similaire, augmenter le risque et l'intensité d'un feu dans d'autres matériaux avec lesquels elle entre en contact.

### **Facilement inflammable** (*Highly flammable*)

Substance qui :

- peut devenir chaude et finalement prendre feu au contact de l'air, à température ambiante, sans apport d'énergie ;
- est un solide qui peut facilement prendre feu après un bref contact avec une source d'ignition et continuer à brûler ou à se consumer après retrait de la source ;
- est gazeux et inflammable à l'air à pression normale ;
- au contact de l'eau ou de l'air humide dégage des gaz hautement inflammables en quantité dangereuse ;
- ou est un liquide ayant un point d'inflammabilité inférieur à 21°C.

### **Extrêmement inflammable** (*Extremely flammable*)

Liquide dont le point d'inflammabilité est inférieur à 0°C et le point d'ébullition est inférieur ou égal à 35°C.